

Billetterie INDIVIDUELLE CSE

Découvrez notre offre de billetterie individuelle exclusive aux CSE & collectivités. E-billets ou billets physiques, choisissez la formule qui vous convient le mieux et profitez de nos avantages : pas de minimum de commande et pas d'avance de trésorerie.

E-BILLETS

Recevez par mail vos e-billets non datés, valides pour toute la saison en cours. Ici, aucun minimum de commande n'est requis, et vous n'avez pas besoin de faire d'avance de trésorerie.

BILLETS PHYSIQUES

La validité de 2 ans renouvelable. Les billets sont envoyés sans frais par courrier suivi après réception de la commande. Minimum de 25 billets (adultes/enfants confondus).

		PLEIN TARIF INDIVIDUEL	BILLETTERIE CSE
BILLET JOURNÉE valable du 04/04/26 au 01/11/26	Adulte	27,90 € / 29,90 €	24 €
	Enfant	20,90 € / 22,90 €	18 €
	Pack Famille	84 € / 90 €	80 €
BILLET JOURNÉE HIVER valable du 07/02/26 au 03/04/26 et du 02/11/26 au 03/01/27	Adulte	22,90 €	19 €
	Enfant	18,90 €	14,50 €
BILLET NOCTURNE «LES NUITS DE BRANFÉRÉ» valable du 17/10/26 au 03/01/27	Adulte	17,90 €	15,50 €
	Enfant	14,90 €	12,50 €
PACK JOURNÉE + NOCTURNE valable du 17/10/26 au 03/01/27	Adulte	29,90 €	25,50 €
	Enfant	23,90 €	18,50 €

Les tarifs mentionnés en TTC. Enfant : de 3 à 11 ans inclus. Gratuit pour les - de 3 ans. Le pack famille comprend 2 entrées adulte et 2 entrées enfant. Le plein tarif individuel du billet journée correspond à la haute saison. Périodes selon calendrier d'ouverture disponible sur Branfere.com.

CODE PROMOTIONNEL POUR VOS VENTES FLASH

Obtenez un code pour profiter de tarifs réduits sur notre billetterie en ligne. Communiquez-le à vos bénéficiaires et ils pourront ainsi commander en toute autonomie. Les billets sont générés en PDF et envoyés par mail. Avec cette formule, pas d'engagement, pas d'avance de trésorerie et pas de minimum de commande.

Contactez notre service commercial sur billetterie@branfere.com
ou au 02 97 42 85 56

BON DE COMMANDE BILLETTERIE

COORDONNÉES

Etablissement :
 Nom du contact :
 Fonction :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Email :

MA COMMANDE

- ☐ **Billetterie physique** (billets papier, valables 2 saisons, 25 billets minimum adultes / enfants confondus).
☐ **Codes sous fichier Excel** (interCSE uniquement).

		Prix unitaire	Quantité	Montant total
BILLET JOURNÉE valable du 04/04/26 au 01/11/26	Adulte	24 €		
	Enfant	18 €		
	Pack Famille	80 €		
BILLET JOURNÉE HIVER valable du 07/02/26 au 03/04/26 et du 02/11/26 au 03/01/27	Adulte	19 €		
	Enfant	14,50 €		
BILLET NOCTURNE «LES NUITS DE BRANFÉRÉ» valable du 17/10/26 au 03/01/27	Adulte	15,50 €		
	Enfant	12,50 €		
PACK JOURNÉE + NOCTURNE valable du 17/10/26 au 03/01/27	Adulte	25,50 €		
	Enfant	18,50 €		
TOTAL de la commande				

Entrées adultes à partir de 12 ans. Entrées enfants de 3 à 11 ans. L'entrée est gratuite pour les moins de 3 ans. Pack Famille : 2 adultes + 2 enfants

E-BILLETS VIA MON ESPACE MEMBRE

- ☐ Oui, je souhaite créer un espace membre pour commander mes e-billets (sans minimum de commande).

OUTILS DE COMMUNICATION

- ☐ Dépliant A5 / quantité ☐ Totem / quantité ☐ Présentoir / quantité
☐ Affiche «tarifs réduits CSE» A4 / quantité ☐ Affiche «tarifs réduits CSE» A3 / quantité
☐ Contenu numérique

CGV ET SIGNATURE

- ☐ J'ai lu et j'accepte les CGV au verso de ce bon de commande.

Bon pour accord, date, signature et cachet de l'établissement :

Bon de commande à retourner à :

Parc de Branféré – service commercial
 56190 LE GUERNO
 Tel : 02 97 42 85 56 – billetterie@branfere.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - BILLETTERIE CSE

PARC ANIMALIER DE BRANFÉRÉ – SA PARC DE BRANFÉRÉ – 56190 LE GUERNO

ARTICLE 1 : ENGAGEMENTS DU PARC DE BRANFÉRÉ

Le PARC DE BRANFÉRÉ s'engage à : Octroyer un tarif préférentiel au PARTENAIRE sur la billetterie individuelle, selon les tarifs stipulés à l'article 5 ; Autoriser le PARTENAIRE à commercialiser auprès de ses bénéficiaires, des billets numérotés donnant accès au PARC DE BRANFÉRÉ ; Fournir au PARTENAIRE toutes les informations et les outils de communication nécessaires à la vente (dépliants, présentoirs, affiches, supports numériques et totems) pour promouvoir et développer cette activité ; Réapprovisionner le PARTENAIRE en billets ou en supports de communication sur simple demande auprès du service commercial.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

Le PARTENAIRE s'engage à : Assurer la promotion et la vente de billets individuels du PARC DE BRANFÉRÉ pour la saison en cours ; Ne pas revendre les billets à un prix supérieur au tarif public en vigueur sur place (voir tarifs selon la période sur branfere.com). Respecter les conditions d'utilisation des supports de communication fournis (interdiction de les modifier sans accord préalable du Parc).

ARTICLE 3 : E-BILLETS VIA L'ESPACE MEMBRE

Sur simple demande auprès du PARC DE BRANFÉRÉ, le PARTENAIRE peut obtenir gratuitement la création d'un espace membre afin de commander ses e-billets.

Le PARC DE BRANFÉRÉ s'engage à :

Créer gratuitement et donner accès au PARTENAIRE, via un espace membre, à une plateforme de commande de billetterie individuelle exclusive aux CSE & assimilés, selon les tarifs stipulés à l'article 5 ;
Ne pas exiger de minimum de commande. Les commandes via l'espace membre peuvent porter sur un seul billet ou sur des volumes groupés ;
Envoyer instantanément sur l'adresse électronique du PARTENAIRE les e-billets commandés ;
Fournir des e-billets non datés, valables uniquement pour la saison en cours, non échangeables et non remboursables ;
Émettre chaque mois une facture récapitulative des achats effectués.

Le PARTENAIRE s'engage à :

Percevoir le paiement de ses bénéficiaires au fur et à mesure des commandes ;
Régler le PARC DE BRANFÉRÉ dès réception de la facture mensuelle, par virement bancaire ou chèque.

Suspension / résiliation :

En cas de non-paiement, d'utilisation frauduleuse ou non conforme, le PARC DE BRANFÉRÉ se réserve le droit de suspendre ou résilier l'accès à l'espace membre, après notification écrite.

ARTICLE 4 : BILLETS PHYSIQUES

Le PARTENAIRE peut commander des billets physiques en retournant un bon de commande dûment rempli.

Le PARC DE BRANFÉRÉ s'engage à :

Expédier les billets commandés en courrier suivi, sans frais d'envoi pour le PARTENAIRE, dans les 24 à 48h ouvrables après réception du bon de commande et du règlement ;
Fournir des billets non datés, valables pour deux saisons (saison en cours incluse) ;
Permettre l'échange des billets arrivant en fin de validité contre de nouveaux billets valables pour deux saisons supplémentaires, à tarification et saisonnalité équivalentes

Le PARTENAIRE s'engage à :

Commander un minimum de 25 billets par commande (adultes et enfants confondus) ;
Régler le PARC DE BRANFÉRÉ dès réception de la facture, par virement bancaire ou chèque.

ARTICLE 5 : LES TARIFS

LES TARIFS PRÉFÉRENTIELS ACCORDÉS AU PARTENAIRE POUR LA SAISON 2026 SONT LES CEUX INDIQUÉS SUR LE BON DE COMMANDE.

• Gratuité pour les moins de 3 ans

Les tarifs journée publics varient selon la saison (hiver, printemps, été, automne), tels que précisés sur le site internet du Parc et en vigueur à la date de visite.

ARTICLE 6 : FACTURATION ET PAIEMENT

Le règlement des factures doit intervenir dès réception, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de la SA Parc de Branféré.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit : L'application d'intérêts de retard calculés au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne (BCE) majoré de 10 points ; Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITÉ

Les billets émis (physiques ou e-billets) sont strictement nominatifs au PARTENAIRE et non remboursables par le PARC DE BRANFÉRÉ. Le PARC DE BRANFÉRÉ décline toute responsabilité en cas de perte, vol, duplication ou utilisation frauduleuse de billets après leur remise au PARTENAIRE. Le PARC DE BRANFÉRÉ n'est pas responsable des litiges pouvant survenir entre le PARTENAIRE et ses bénéficiaires (salariés, ayants droit).

ARTICLE 8 : DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données collectées (identité, coordonnées, emails, informations de facturation) sont nécessaires à la gestion des commandes, à la création et à la gestion de l'espace membre, ainsi qu'à la communication commerciale avec le PARTENAIRE.

Elles sont traitées par le PARC DE BRANFÉRÉ conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le PARTENAIRE dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données, en s'adressant par email à billetterie@branfere.com. Ces données ne sont transmises à aucun tiers non autorisé.

ARTICLE 9 : LITIGES ET DROIT APPLICABLE

En cas de différend lié à l'application et/ou à l'interprétation des présentes CGV, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable dans un délai de 3 mois. À défaut, la présente convention est régie par la loi française, et le Tribunal de commerce de Vannes sera seul compétent.